

Processus qui mènera au choix d'un projet impact collectif (PIC)

1. Constats et analyse des forces et faiblesse du quartier par priorité à partir du Plan d'action intégré de SME.
2. Choix d'une priorité du plan d'action intégré SME
 - 2.2. Questions à se poser ensuite :
Quelle est la meilleure façon de répondre à l'objectif (priorité, enjeu?)
Est-ce en créant un nouveau projet, service ou en bonifiant un projet, service d'existant (qui répond à la définition d'un projet collectif)?
3. **Quoi** (problématique, changement souhaité, projet) ? **Qui**?
4. Est-ce que ça répond à notre définition de projet collectif?
5. Une fois le projet ciblé, le comité aviseur se saisit de celui-ci avec le(s) porteur(s) désigné(s) afin de déterminer les indicateurs d'évaluation. Il élabore la demande et le plan de financement qui sera demandé (en collaboration avec Centraide) et finalement le comité aviseur fait une proposition au CDS pour adoption officielle (le 27 octobre 2016) .